cpnef:sv COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT
Publié sur *Commission Paritaire Emploi-Formation Spectacle Vivant (CPNEF-SV)* (http://www.cpnefsv.org)

Régisseur son / Régisseuse son

Plier tout Déplier tout

Le·la régisseur·se son réalise l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations. Il·elle gère et coordonne les moyens humains et matériels qui lui sont confiés.

Il·elle :

- Prépare et organise les moyens techniques et logistiques nécessaires à la réalisation et l'exploitation des spectacles, événements et manifestations, dans le cadre des projets artistiques et culturels de la structure.
- Elabore et adapte le plan d'implantation des matériels scéniques.
- Réalise et dirige le montage, les réglages et le démontage des équipements et du matériel.
- Conçoit et réalise des effets techniques répondant aux demandes artistiques.
- Assure la régie et la conduite technique pendant les spectacles, événements et manifestations.
- Participe aux bonnes conditions d'accueil et de confort du public.
- Encadre les personnels placés sous sa responsabilité.
- S'assure des bonnes conditions d'accueil et de travail des équipes techniques.
- Organise et participe au rangement et au stockage des équipements et matériels.
- Gère et participe à l'entretien courant et la maintenance de l'équipement et du matériel scéniques.
- Assure une veille sur l'évolution technologique de l'équipement et du matériel scéniques.
- Met en œuvre les règles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et au public.

URL source: http://www.cpnefsv.org/metiers-spectacle/metiers-techniques/son/regisseur-son